



Préfecture de Seine-Maritime

## Commune de PAVILLY

### Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

#### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	<b>2006-009</b>	du	<b>2 janvier 2006</b>	
--	----	-----------------	----	-----------------------	--

#### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn	<b>oui</b>	<b>x</b>	<b>non</b>	
---	------------	----------	------------	--

<b>Prescrit</b>	date	<b>30 juin 2000</b>	aléa	<b>Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe)</b>
<b>Approuvé</b>		<b>23 mai 2001</b>		
<b>BV Austreberthe-Saffimbec</b>		<b>12 janvier 2022</b>		

Les documents de référence sont :

<b>Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec</b>	<b>Consultable sur internet</b>
	<b>Consultable en mairie</b>

#### 3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPRt ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>x</b>	
---	------------	------------	----------	--

	date	aléas	
--	------	-------	--

Les documents de référence sont :

#### 4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPRm ]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm	<b>oui</b>	<b>non</b>	<b>x</b>	
---	------------	------------	----------	--

#### 5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

28 septembre 1995

#### 6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

23 juin 1993    20 août 1993    06 février 1995    01 juillet 1997    14 juin 2000

#### 7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5	zone 4	zone 3	zone 2	zone 1	<b>x</b>
--	--------	--------	--------	--------	--------	----------

pièces jointes

#### 8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

<b>Rapport de présentation du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec</b>	
<b>Règlement du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec</b>	
<b>Cartographie des aléas du PPRn BV Austreberthe-Saffimbec</b>	

## 9. Description des phénomènes d'inondation

Située dans la vallée de l'Austreberthe, la commune de Pavilly est concernée, dans ses parties urbanisées et naturelles, par des risques d'inondation liés au débordement de la rivière, ainsi qu'à des phénomènes de ruissellement provenant des plateaux environnants.